

[Traduction]

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Cela fait quatre, cinq ou même sept questions supplémentaires relatives à la première question. Nous devrions procéder plus vite. La présidence donne la parole au député et, ensuite, au député de Selkirk.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire au ministre de la Défense nationale? Dans quelle mesure l'annulation de la licence de construction des CF-5 influera-t-elle sur les plans de défense du Canada?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, cela n'y changera absolument rien.

L'AVION CF-5—L'EFFET DU PROCÈS INTENTÉ PAR LA
NORTHROP SUR LA NOUVELLE CONCEPTION DE
L'APPAREIL

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale? Eu égard à la situation actuelle, le ministère de la Défense nationale compte-t-il modifier ses plans et faire du CF-5, non plus un avion de combat, mais un avion d'entraînement?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

L'IMMIGRATION

LES RÉFUGIÉS CHILIENS—L'EXAMEN MÉDICAL DES
CANDIDATS À L'IMMIGRATION AU CANADA

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Au sujet de sa déclaration de tout à l'heure, quelles mesures le ministre a-t-il prises ou compte-t-il prendre pour accélérer les choses du côté des examens médicaux et du contrôle des antécédents de ceux qui ont fait une demande au Chili pour venir au Canada, directement ou indirectement?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des examens médicaux, je dois dire franchement au député qu'un problème s'est posé, c'est qu'un certain nombre de candidats, dont le cas avait déjà été étudié et qui avaient été invités à se présenter pour qu'on puisse en compléter l'étude au moyen d'examen médicaux, ont décidé de ne pas le faire. Nous avons le personnel voulu pour faire passer ces examens médicaux très rapidement et nous sommes des plus désireux de le faire. Pour ce qui est des antécédents, l'enquête est un peu plus longue. Nous prenons des mesures spéciales et nous avons un personnel plus nombreux à cette fin pour accélérer les choses également bien que nous tenons à ce que tout ce travail se fasse le plus consciencieusement possible.

M. Brewin: J'ai signalé qu'à un moment donné du moins, le gouvernement militaire du Chili avait fixé au 31 décembre la date limite du départ de quelques-uns des réfugiés, sinon tous, qui voulaient quitter le pays. Le

Questions orales

ministre dit que la situation a été modifiée. Peut-il nous dire ce qu'elle est actuellement?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, d'après les renseignements exacts que nous recevons, le gouvernement militaire du Chili avait signalé à toutes les ambassades dans ce pays que les gens qui s'y étaient réfugiés devaient se préparer à quitter le pays le 11 décembre et tout le personnel diplomatique avait reçu ordre de soumettre une liste des gens sous sa protection au gouvernement militaire du Chili, pour fins de demandes de sauf-conduits. Notre ambassade, qui comptait environ 55 personnes, a soumis sa liste le 10 décembre pour fins de sauf-conduits, mais nous n'avons pas reçu de réponse du gouvernement du Chili. Nous comptons sur une réponse d'ici deux semaines. Nous avons réservé 80 sièges pour le vol du 31 décembre des lignes du Canadien Pacifique, au cas où il y aurait besoin de faire sortir ces gens du Chili. Néanmoins, nous ne pouvons les faire sortir sans les sauf-conduits du gouvernement du Chili.

LES RÉFUGIÉS CHILIENS—LA NATIONALITÉ DES
CANDIDATS À L'IMMIGRATION AU CANADA—LE NOMBRE
DE DEMANDES D'ASILE TEMPORAIRE

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui concerne sa déclaration d'aujourd'hui. Le ministre peut-il nous donner le détail de la nationalité des quelque 1,400 requérants qui ont présenté une demande au ministère?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ce renseignement figure dans ma déclaration, mais je l'ai envoyé au hansom et je regrette ne pas connaître les chiffres exacts, mais je les obtiendrai pour le député et ferai le nécessaire pour que ce renseignement lui soit transmis au plus vite.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire, dans le même ordre d'idée? Lorsque le ministre nous donnera ce renseignement, pourrait-il également nous indiquer combien de requérants ont exprimé le désir de chercher refuge au Canada pour une durée limitée, et combien d'entre eux ont demandé à venir au Canada pour recevoir le statut d'immigrant reçu et, le cas échéant, la citoyenneté canadienne?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, la majorité des demandes dont j'ai parlé sont des demandes de résidence permanente, c'est-à-dire pour obtenir le statut d'immigrant reçu. Il y a certaines personnes, en particulier à notre ambassade, qui ne souhaitent pas avoir ce statut. Ainsi, des 55 personnes à l'ambassade de Santiago, 29 seulement ont exprimé le souhait de venir au Canada. Les autres cherchent refuge ailleurs, et nous sommes en train d'étudier cette situation. Quant aux autres, leur nombre varie, surtout parmi ceux qui sont dans des camps en dehors du Chili. A notre avis, la situation de ces derniers ne présente pas la même urgence, dans la mesure où ils ne se trouvent pas au Chili même et que contrairement à ce que l'on a déclaré en d'autres occasions, ils reçoivent l'attention nécessaire, c'est-à-dire logement, nourriture, abri, argent de poche et autres.